

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 1^{er} octobre 2013, à 19h25, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Monsieur Johnny Pizar Monsieur Serge Tremblay
Madame Julie Grenier Monsieur Richard d'Amour
Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Absence :

Formant quorum sous la Présidence de madame la Maire Ghislaine Leblond.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013

Madame Ghislaine Leblond, maire souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h25.

13 10 144

2. Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} octobre 2013

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 1^{er} octobre 2013, soit adopté tel que présenté en y ajoutant les point suivants :

- 6.5.5. Le Joyau
- 6.5.6. La bibliothèque de Barnston-Ouest

- 1.- **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
- 3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. Négociation entente incendie
 - 5.2. Entretien patinoire Kingscroft
 - 5.3. Panneau d'affichage
 - 5.4. Anti-virus – ordinateurs élus
- 6.- **Correspondance**
 - 6.1. **Demandes d'aide financière**
 - 6.1.1. Cafétéria de l'école St-Luc de Barnston
 - 6.2. **Demande d'appui et invitation**
 - 6.2.1. Ville de Warwick
 - 6.2.2. CAB Coaticook – Grande réouverture
 - 6.3. **Règlement**
 - 6.3.1. Adoption - Règlement numéro 241-2013
 - 6.3.2. Adoption – Règlement régissant l'écoulement des eaux des cours d'eau sur le territoire de la MRC de Coaticook

- 6.4. **Budget 2014**
 - 6.4.1. Budget 2014 de la RIGDSC
 - 6.4.2. Mandat général – Services professionnels pour l’année 2014 (Therrien Couture avocats)
- 6.5. **Divers**
 - 6.5.1. PIQM – MADA – Présentation Sylvie Masse
 - 6.5.2. Pacte rural
 - 6.5.3. Club de Motoneiges Trois-Villages Inc.
 - 6.5.4. Entente incendie Stanstead
 - 6.5.5. Le Joyau
 - 6.5.6. La bibliothèque de Barnston-Ouest
- 7.- **Rapport de madame la Maire et des conseillers**
 - 7.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par madame la Maire
 - 7.2. Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l’inspecteur municipal et voirie**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
 - 8.2 PAARRM – Reddition de compte
- 9.- **Rapport de la directrice générale**
 - 9.1. Dépôt du rapport mensuel de l’inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.2. Dépôt du rapport de la Directrice générale
 - 9.3. Résultat de l’appel d’offres sur invitation pour la fourniture de sel de déglacage
 - 9.4. Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal - 2014
- 10.- **Trésorerie**
 - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
 - 10.2 Dépôt du rapport trimestriel au 30 septembre 2013
- 11.- **Divers**
- 12. **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance ordinaire**

Adoptée à l’unanimité

13 10 145

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013

**Il est proposé par le conseiller Richard D’Amour,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar, et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l’unanimité

4. 1^{ere} PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler

5.1. Négociation entente incendie

Point reporté à la prochaine séance du conseil.

13 10 146

5.2. Entretien patinoire Kingscroft

ATTENDU que la municipalité a reçu, au terme de l’appel d’offres, une seule soumission pour l’entretien de la patinoire de Kingscroft;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Richard D’Amour,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay, et il est résolu;**

Que la municipalité octroie le contrat d'entretien de la patinoire de Kingscroft à Messieurs Michael Roy et Pier-Luc Nadeau au coût de 3 400\$.

Adoptée à l'unanimité

13 10 147

5.3. Panneau d'affichage

ATTENDU que lors de la réfection de l'église de Kingscroft, le panneau d'affichage de la municipalité a été retiré;

ATTENDU que ledit panneau était vieux et endommagé;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que la municipalité autorise la directrice générale à faire l'achat d'un panneau d'affichage provenant de la papeterie de Coaticook pour un montant de 439.99\$, plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

13 10 148

5.4. Anti-virus – ordinateurs élus

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;**

Que la municipalité autorise la directrice générale à faire l'achat d'une licence d'anti-virus pour 10 ordinateurs d'une durée de trois (3) ans provenant de PC Expert pour un montant de 630\$, des frais d'installation, plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

13 10 149

6.1.1. Cafétéria de l'école St-Luc de Barnston

ATTENDU que la municipalité a reçu, en date du 8 septembre 2013, une demande de support financier de l'organisme Cafétéria de l'école St-Luc de Barnston;

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;**

Que la municipalité reconduise sa contribution annuelle de 1 000\$, celle-ci étant conditionnelle à la réception des états financiers de l'organisme.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.2.1. Ville de Warwick

La demande est déposée au conseil municipal.

6.2.2. CAB Coaticook – Grande réouverture

L'invitation est déposée au conseil municipal.

13 10 150

6.3.1. Adoption -Règlement de zonage 241-2013

Considérant que le règlement 240-2013 modifiant le plan d'urbanisme est entré en vigueur le 19 août 2013 ;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), la municipalité doit, dans les 90 jours suivant l'entrée en vigueur du plan d'urbanisme modifié, adopter tout règlement de concordance nécessaire pour en assurer la conformité au plan ;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la municipalité peut modifier son règlement de zonage numéro 225-2012 ;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débiter par l'adoption d'un projet de règlement modificateur ;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le 9 septembre 2013 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;

Le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest adopte le présent projet de règlement et décrète ce qui suit :

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

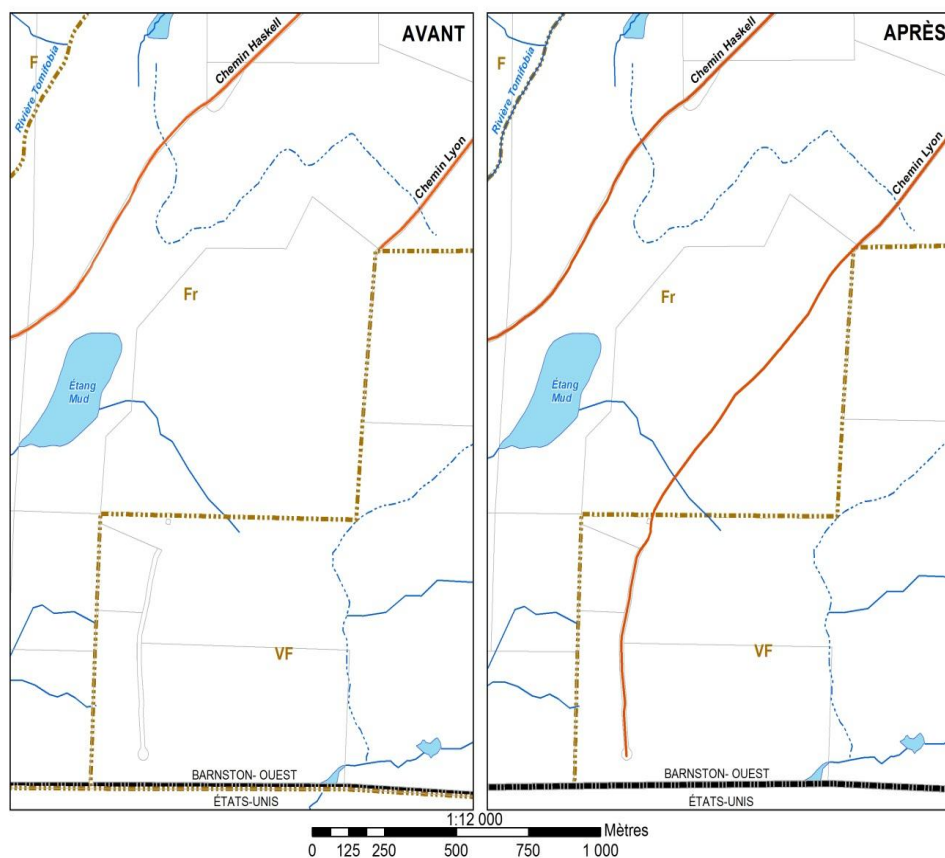
Le présent règlement porte le numéro 241-2013 et s'intitule «*Règlement de concordance modifiant le règlement de zonage numéro 225 afin d'assurer la conformité au plan d'urbanisme de la municipalité de Barnston-Ouest*».

Article 3

Le plan de zonage numéro BAO-2011-01-Z du règlement 225 sera modifié de manière à intégrer une partie de chemin Lyon au réseau de chemins publics conformément au plan d'urbanisme, tel qu'illustré à l'annexe 1 du présent règlement et qui en fait partie intégrante.

Article 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.



13 10 151

6.3.2. Adoption – Règlement régissant l'écoulement des eaux des cours d'eau sur le territoire de la MRC de Coaticook

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le 9 septembre 2013 ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance dudit règlement ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;

Que le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest adopte le présent règlement régissant l'écoulement des eaux des cours d'eau sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Adoptée à l'unanimité

13 10 152

6.4.1. Budget 2014 de la RIGDSC

ATTENDU la réception des documents de ladite Régie, dont le budget s'élève à 1 494 947\$ pour 2014, qui ont été adoptés par la Régie lors de l'assemblée du 15 août 2013 ;

ATTENDU que les prévisions des coûts 2014 pour Barnston-Ouest sont de : 140\$/TM pour l'enfouissement et 50\$/TM pour le compostable ;

ATTENDU que le vote est demandé ;

Il est proposé et résolu à la majorité

	NOM	VOTE
Conseiller # 1	Johnny Pizar	POUR
Conseiller # 2	Richard D'Amour	CONTRE
Conseiller # 4	Serge Tremblay	POUR
Conseillère # 5	Julie Grenier	POUR
Conseiller # 6	Jean-Pierre Pelletier	CONTRE
RÉSULTATS	2 CONTRE	3 POUR

Que la Municipalité de Barnston-Ouest accepte le budget 2014 tel que présenté par la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook ainsi que les coûts reliés à l'enfouissement et au compostable tels qu'indiqués.

Adoptée à la majorité

6.4.2. Mandat général – Services professionnels pour l'année 2014 (Therrien Couture avocats)

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

13 10 153

6.5.1. PIQM – MADA – Présentation Sylvie Masse

ATTENDU la présentation de madame Sylvie Masse, chargée de projet Politique familiale et MADA à la MRC de Coaticook, concernant le traitement de la demande de subvention du Comité Loisir de Barnston-Ouest auprès du PIQM MADA ;

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la conseillère Julie Grenier pour que celle-ci rencontre les membres de la Fabrique des Saints-Apôtres concernant le terrain de jeux de Kingscroft.

Adoptée à l'unanimité

6.5.2. Pacte rural

Compte-tenu de la révision, à la baisse, du budget de réalisation du projet de module de jeux au parc de Kingscroft et suivant la demande de l'agente de développement rural de la MRC de Coaticook d'ajuster la part demandée au fonds du pacte rural ;

Les membres du conseil municipal appuient le Comité Loisir Barnston-Ouest quant au maintien du montant initial alloué par le fonds du pacte rural au projet de module de jeux.

13 10 154

6.5.3. Club de Motoneiges Trois-Villages Inc.

ATTENDU que le Club de Motoneiges Trois-Villages Inc. a déposé une demande de signalisation indiquant les traverses de motoneiges sur les chemins Haskell et Boundary ;

ATTENDU que ladite signalisation sur les chemins municipaux est une responsabilité municipale ;

ATTENDU que l'inspecteur municipal en a fait la vérification et que ladite signalisation est toujours présente et adéquate ;

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que la municipalité envoie copie de la présente résolution au Club de Motoneiges Trois-Villages, afin de leur confirmer que la signalisation sur lesdits chemins est conforme.

Adoptée à l'unanimité

6.5.4. Entente incendie Stanstead

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

13 10 155

6.4.5. Le Joyau

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que monsieur Jean-Pierre Pelletier monte l'édition d'octobre 2013 du journal municipal Le Joyau.

Adopté à l'unanimité

6.5.6. La bibliothèque de Barnston-Ouest

Monsieur Pelletier informe les membres du conseil que la bibliothèque du Centre Communautaire sera réouverte et qu'une annonce paraîtra dans la prochaine édition du Joyau.

7.1. Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de septembre 2013.

13 10 156

8.2. PAARRM – Reddition de compte

ATTENDU la résolution 13 06 098, présentant au député et ministre Réjean Hébert des travaux de rechargement sur les chemins Ball Brook, Isabelle et Simard ;

ATTENDU que la municipalité a reçu, le 2 juillet 2013, une confirmation du député de Saint-François, suivi de celle du ministère des Transports (MTQ) en date du 26 septembre, de l'obtention d'une aide financière maximale de 27 695\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

ATTENDU que le dépôt d'un tableau représentant les dépenses effectuées quant aux travaux de rechargement totalisant une dépense de 24 273.76\$;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, et il est résolu;**

Que la municipalité approuve les dépenses pour les travaux de rechargement exécutés sur lesdits chemins, pour lesquels une subvention maximale de 27 695\$ a été confirmée par le MTQ, conformément aux exigences de ce dernier ;

Que la municipalité affirme que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de septembre 2013.

9.2. Dépôt du rapport de la Directrice générale

Dépôt du rapport trimestriel de la Directrice générale.

13 10 157

9.3. Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sel de déglçage

ATTENDU la résolution # 13-09-141 autorisant la directrice générale à inviter les entreprises suivantes, Sifto, Cargill, Sel Warwick, Mines Seleine et Transport Marcel Morin, à soumissionner pour la fourniture de 150 TM de sel de déglçage ;

ATTENDU que lesdites soumissions ont été reçues au plus tard, à 13h00 le 26 septembre 2013, et qu'elles ont été rendues publiques, le même jour à 13h05, à savoir :

	COMPAGNIE	\$ AVEC TRANSPORT	\$ SANS TRANSPORT
1	MINES SELEINE	108.89\$	90.00\$
2	CARGILL	99.72\$	75.00\$
3	SIFTO CANADA	102.43\$	88.75\$
4	SEL WARWICK	98.72\$	80.00\$
5	TRANSPORT M. MORIN	96.75\$	-

ATTENDU que la municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

D'octroyer ledit contrat de fourniture de sel de déglçage à l'entreprise «Transport Marcel Morin» aux conditions suivantes :

De 150 TM de sel de déglçage, avec transport, au coût de 96.75\$/TM (plus les taxes applicables), pour une dépense maximale de 14 512.50\$, plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

9.4. Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal - 2014

ATTENDU que le conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure, à savoir :

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL - 2014	
JANVIER	Lundi le 13 janvier 2014 à 19h30
FÉVRIER	Lundi le 3 février 2014 à 19h30
MARS	Lundi le 3 mars 2014 à 19h30
AVRIL	Lundi le 7 avril 2014 à 19h30
MAI	Lundi le 5 mai 2014 à 19h30
JUIN	Lundi le 2 juin 2014 à 19h30
JUILLET	Lundi le 7 juillet 2014 à 19h30
AOÛT	Lundi le 4 août 2014 à 19h30
SEPTEMBRE	Mardi le 2 septembre 2014 à 19h30
OCTOBRE	Lundi le 6 octobre 2014 à 19h30
NOVEMBRE	Lundi le 3 novembre 2014 à 19h30
DÉCEMBRE	Lundi le 1 ^{er} décembre 2014 à 19h30

ATTENDU que lesdites séances ordinaires ont lieu au Centre Communautaire situé au 2081, chemin de Way's Mills à Barnston-Ouest

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que le conseil municipal, par cette résolution, approuve ledit calendrier des séances ordinaires pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité

10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer.

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 9 septembre 2013- #13-09-142	73 391.64\$
B)	Dépenses incompressibles	3 586.78\$
C)	Salaires septembre 2013	6 347.57\$
D)	Comptes à payer au 1 ^{er} octobre 2013	98 250.14\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 98 250.14\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

10.2. Dépôt du rapport trimestriel au 30 septembre 2013

Dépôt du rapport trimestriel par la secrétaire-trésorière.

12. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

13 10 160

13. Levée de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h10.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE, SEC.-TRES.